
Claude Mutafian, L'Arménie du Levant (XI^e-XIV^e siècle), Paris, Les Belles Lettres, 2012, t. 1-2 (t. 1, 734 p., t. 2, 408 p.).

*Կլոդ Մուտաֆյան, Լեւանդի Հայաստանը (XI-XIV դարեր), Փարիզ, Լե
բէլ Լետր, 2012, հ. 1-2, (հ. 1, 734 էջ, հ. 2, 408 էջ):*

Passant sur sa carrière, de brillant mathématicien devenu historien de renom, sur son engagement personnel dans la lutte contre le négationnisme, dans la reconstruction de l'Arménie sinistrée, dans la défense de la spécificité arménienne du Karabakh, dans son ubiquité de conférencier spécialiste de l'Arménie, l'auteur de ces lignes voudrait rappeler l'importance et la qualité de l'œuvre historique de Claude Mutafian. Docteur en Histoire de l'Université Paris I, depuis 2002, il est l'auteur d'une centaine d'articles publiés dans d'excellentes revues et portant sur l'Arménie médiévale, principalement cilicienne, et aussi le directeur (*Roma-Armenia*, Edizione De Luca, Roma, 1999 ; *Arménie, la magie de l'écrit*, 2007, publié dans le cadre de l'Année de l'Arménie en France), ou le codirecteur (*Les douze capitales d'Arménie*, 2010) de substantiels catalogues d'expositions de niveau international (la partie rédactionnelle étant prépondérante) dont il fut le commissaire, ainsi que d'un livre préparé hors exposition (*Artsakh, Jardin des arts et des traditions arméniens*, 2011), tous publiés à Paris aux Éditions Somogy.

Son dernier ouvrage, intitulé *L'Arménie du Levant (XI^e-XIV^e siècle)*, publié à Paris en 2012 aux Éditions Les Belles Lettres – qui avaient déjà publié son premier ouvrage, *La Cilicie au carrefour des Empires*, en 1988 –, lui a permis d'obtenir, en décembre 2013, à l'Université de Montpellier III, l'Habilitation à diriger des recherches (équivalent de l'ancien Doctorat en Histoire). Claude Mutafian y éclaire une page particulièrement brillante de l'histoire des Arméniens, page sur laquelle « l'historien de tout l'Orient », René Grousset (diplômé de la Faculté des Lettres de Montpellier), admirablement documenté, mais privé d'un accès direct aux sources arméniennes, avait déjà attiré l'attention : en effet, alors que le dernier royaume de Grande Arménie, celui des Bagratides, succombait vers le milieu du XI^e siècle, du fait, successivement, de l'expansionnisme byzantin et de l'invasion saldjoûkide, les pouvoirs arméniens allaient être restaurés, partiellement dans le nord-est de l'Arménie historique sous la suzeraineté des rois bagratides de Géorgie (à leur apogée au tournant du XII^e siècle), mais intégralement en Cilicie, région placée, à la fin du XI^e, au centre de gravité de l'Eurasie méditerranéenne à la suite de la création des États « croisés », et qui fut alors densément repeuplée par les migrants de Grande Arménie. L'apogée de ce « royaume d'Arménie » (appellation officielle adoptée en Cilicie arménienne, entre autres) restauré, hors des frontières arméniennes historiques, à la fin du XII^e siècle, se situe vers le milieu du XIII^e siècle, à la suite des invasions mongoles. Le nouvel État s'était affirmé progressivement, selon Claude Mutafian, grâce à une diplomatie diversifiée, dont l'un des aspects les plus originaux concernait les liens matrimoniaux. D'abord

multipolaire en raison du fractionnement politique du Proche-Orient, cette diplomatie devint bipolaire à partir de l'affrontement entre les Ilkhans mongols de Perse et les sultans mamelouks (originaires des bords de la mer Noire et de souche turque) du Caire. Les souverains arméniens de Cilicie optèrent – comme initialement la papauté et la monarchie française – pour l'alliance avec les premiers qui s'effacèrent bientôt, après l'islamisation de l'Ilkhanat de Perse. Trop faiblement soutenu par un royaume franc de Chypre (1192/1197-1489) limité par son insularité, encouragé par les papes romains (repliés dans le Midi de la France, en Avignon, pendant la plus grande partie du XIV^e siècle) au risque de rompre – en raison des exigences de latinisation de l'Église d'Occident – la cohésion morale de la nation, le royaume d'Arménie tomba, en 1375, sous les coups des Mamelouks. La Cilicie arménienne avait néanmoins subsisté trois siècles en tant qu'État (1073-1375), c'est-à-dire environ un siècle de plus que les États latins (principauté d'Antioche, 1098-1268 ; comté de Tripoli, 1102-1289 ; royaume de Jérusalem/Acre, 1099-1291) du Levant continental.

L'Arménie du Levant est un ouvrage original sous trois aspects :

– Une nouvelle étude concernant la Cilicie s'avérait nécessaire depuis la parution, soixante-dix ans auparavant, de l'important ouvrage en russe (récemment traduit en arménien) de G.G. Mik'ayelyan, *Histoire de l'État arménien de Cilicie* (et, postérieurement, des travaux comme ceux d'Alexei Soukiasyan, Achot Galestyan, Sargis Bornazyan, Azat Bozoyan, Vahan Ter-Ghévondian, Davit' T'inoyan, et la « somme » cilicienne de Lévon Ter-Petrosian, pour ce qui concerne la seule république d'Arménie), en raison de la publication ces dernières années de nombreuses sources arméniennes : recueils d'inscriptions, chroniques et surtout la mine de témoignages directs que constituent les colophons de manuscrits arméniens. Cette multiplication des sources arméniennes n'a pas, pour autant, fait négliger à Claude Mutafian les autres sources orientales ou les sources occidentales : on en trouvera la mention au tome 2 de *L'Arménie du Levant*, dans l'abondante bibliographie (incluant sources et études, ces dernières dans diverses langues européennes), précédant un index exhaustif.

– Le point de vue adopté par Claude Mutafian est aussi hardi qu'original : au-delà de la Cilicie – entité à laquelle pourrait se réduire « l'Arménie du Levant » – l'ouvrage embrasse toutes les zones raisonnablement envisageables de concentration de population arménienne, singularisées par leur rôle politique et/ou spirituel, culturel, économique : c'est ainsi que sont étudiés les principautés de l'Arménie des Zak'arian, les centres culturels ou/et spirituels de l'Arménie centrale (Ani), méridionale (Aght'amar) et des autres provinces, ainsi que, hors d'Arménie, de Crimée, d'Iran, de Terre sainte, de Chypre, d'Italie. Claude Mutafian montre que les différentes composantes du monde arménien avaient des liens constants, et hors du « royaume d'Arménie », la grande majorité des Arméniens, que ce fût sur le territoire historique ou en Diaspora, se référaient, comme les colophons de manuscrits l'attestent, à l'Arménie cilicienne et à ses périphéries, où subsistaient les seuls pouvoirs arméniens indépendants : la royauté, mais aussi le catholicosat, l'auteur s'étendant sur les relations parfois tendues avec les autres communautés chrétiennes.

– L'auteur réalise, en quelque sorte, dans le deuxième tome la projection visuelle du « rédactionnel » du premier tome : des tableaux généalogiques d'une exceptionnelle précision qui renouvellent la méthodologie antérieure et enrichissent ou corrigent les travaux de ses prédécesseurs ; une abondante cartographie en couleurs (Claude

Mutafian avait déjà manifesté, avec le cartographe Éric Van Lauwe, son talent dans le domaine de la géographie historique, en publiant à Paris en 2001 aux Éditions Autrement l'*Atlas historique de l'Arménie* ; des reproductions en couleurs de manuscrits arméniens ou d'autres origines, mais ressortissant à « l'Arménie du Levant » ; d'admirables photos de sites ou de monuments dues, le plus souvent, au talent de Hrair Hawk Khatcherian.

Quelques compléments peuvent être proposés par l'auteur de ces lignes :

– À propos du titre de « roi de toute l'Arménie » (t. 1, p. 425 et suivantes) : ce titre pouvait sous-entendre des prétentions sur la Cappadoce dont le peuplement arménien n'avait cessé de croître depuis le X^e siècle. Cela commence avec la colonisation militaire mise en œuvre par Meleh/Mélias le Grand, stratège de Lykandos au début du X^e siècle, observée au milieu du X^e siècle (cf. Constantin Porphyrogénète, *Livre des Cérémonies*) pour le thème de Sébaste, soulignée à la fin du même siècle par les fresques cappadociennes représentant le Domestique des Scholes Mélias/Meleh et l'empereur byzantin, d'origine arménienne, Jean Tzimiskès, et relancée dans la première moitié du XI^e siècle avec l'exil des rois Artzrouni et Bagratouni – suivis du catholicos à partir de 1065. La population arménienne est assez nombreuse en Cappadoce, pour que le sultan de Roûm y accueille un catholicos dissident, Anania « le Tacheté », de 1201 à 1228. Les sources arméniennes mentionnent des contre-attaques de Lewon le Magnifique en Cappadoce, et même l'occupation d'Héraclée et de Césarée, ce qui peut manifester des ambitions territoriales.

– Pour ce qui est de la reconquête de Chypre sur les Arabes, en 965, par l'empereur Nicéphore Phokas, on ne peut affirmer qu'une colonisation militaire arménienne y fut réalisée (à la différence de ce qui se passe pour la Crète, reconquise par le même, sur les Arabes également, en 961), mais l'existence de toponymes à résonance arménienne peut le suggérer (Armenochôri « le village des Arméniens », Arminou). Il faut noter aussi, à ce propos, que le royaume franc de Chypre compte des chevaliers arméniens, que, dans l'armée des Lusignans, les Arméniens constituent un corps à part, distinct de celui des Turcoples, et qu'il y a même des mercenaires arméniens.

– Concernant le chapitre sur « la noblesse arménienne » (particulièrement t. 1, pp. 228-230), il serait opportun de rappeler le principe du « dynastisme ». Celui-ci fait, pratiquement, des représentants des grandes familles arméniennes, les maîtres de principautés autonomes, transmettant leurs domaines, leur *hayrenik'*, de façon héréditaire à leurs descendants, et dont les obligations à l'égard du roi (au X^e siècle, les rois du Chirak, du Vaspourakan, de Siounik', de Lôrê), sont restreintes. Ce principe de la Grande Arménie perdura depuis l'avènement des Arsacides arméniens jusqu'à la période des Zak'arian (placés sous la suzeraineté des Bagratides géorgiens), et même au-delà. En Arménie cilicienne, le système proprement féodal, d'origine franque – reposant sur la concession d'un fief et la vassalité, c'est-à-dire la dépendance, y compris pour les *ichkhan* (appelés aussi barons) placés au sommet de la hiérarchie – est introduit, sur le modèle franc d'Antioche, après le milieu du XIII^e siècle (les *Assises d'Antioche* étant traduites du français en arménien au milieu du XIII^e siècle par le Connétable Sembat). C'est seulement à partir de cette époque que l'on peut parler de fief. C'était là une véritable – et bénéfique – révolution institutionnelle, qui allait faire passer l'État arménien du statut de fédération de principautés à celui de monarchie féodale avec la pyramide de pouvoirs que cela suppose et l'efficacité que cela

entraîne, dans le gouvernement des hommes. Les souverains arméniens, victimes d'un système politique centrifuge en Grande Arménie, ont emprunté et adapté, en Cilicie, des structures conduisant à la centralisation étatique.

En conclusion, l'œuvre historique de Claude Mutafian est d'une grande qualité. Son dernier ouvrage, *L'Arménie du Levant*, renouvelle l'histoire des Arméniens aux XI^e-XIV^e siècles et apparaît comme un événement historiographique dans l'étude de la période des Croisades. À considérer l'ensemble des travaux féconds de Claude Mutafian, mathématicien de grand talent qu'un voyage dans les terres historiques arméniennes, effectué en 1977, a amené à se convertir à l'histoire, on ne peut s'empêcher de songer aux grands Mekhitaristes des siècles passés, même si le sens donné, en général, à l'histoire des Arméniens par Claude Mutafian est plutôt positiviste.

Le père de l'auteur, Zareh Mutafian, peintre de renom, rescapé du génocide de 1915, avait pu étudier auprès des Mekhitaristes. L'île San Lazzaro degli Armeni a-t-elle, à son insu, captivé le fils ?

GÉRARD DÉDÉYAN